



Hamaniè

N° 018 - 09.09.2024

Mian Media

MALI - BURKINA FASO - NIGER

Les pays de l'AES veulent créer leur propre plateforme numérique de médias

MAROC

Le tourisme franchit un nouveau record avec 10 millions de visiteurs

BURKINA FASO

Le gouvernement nationalise deux mines d'or pour résoudre un conflit juridique

SORY DIABATÉ

Un architecte du football ivoirien s'est éteint



MAGAZINE - HAMANIÈ 018 - 09.09.2024



SOMMAIRE

NOS ARTICLES

4 - 21

POLITIQUE

SÉNÉGAL : LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION FONT BARRAGE AU PROJET DE LOI SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION APRÈS ONZE HEURES DE DÉBAT, UN ÉCHEC POUR DIOMAYE FAYE

4 - 5

MALI - BURKINA FASO-NIGER : LES PAYS DE L'AES VEULENT CRÉER LEUR PROPRE PLATEFORME NUMÉRIQUE DE MÉDIAS

6 - 7

RDC : PROCÈS DE LA « TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT DU 19 MAI », LE TRIBUNAL MILITAIRE REQUIERT LA PEINE DE MORT CONTRE 50 PRÉVENUS

8 - 9

BURKINA FASO : LE GOUVERNEMENT NATIONALISE DEUX MINES D'OR POUR RÉSOUTRE UN CONFLIT JURIDIQUE

10

NIGER : ACCUSÉ DE HAUTE TRAHISON ET D'APOLOGIE DU TERRORISME, L'EX-PRÉSIDENT MOHAMED BAZOUN INTERROGÉ PENDANT 5 HEURES PAR DES GENDARMES

11

SÉNÉGAL : DIOMAYE FAYE MET FIN AUX FONCTIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL ET DE LA PRÉSIDENTE DU HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

12

SOCIÉTÉ

SORY DIABATÉ : L'UN DES ARCHITECTES DU FOOTBALLIVOIRIEN S'EST ÉTEINT, JEUDI DERNIER, À L'ÂGE DE 62 ANS

13

NIGÉRIA : DES INONDATIONS DANS LE NORD FONT PLUS DE 170 MORTS ET 200 000 DÉPLACÉS, LES AUTORITÉS CRAIGNENT UNE AGGRAVATION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

14

KENYA : LA MARATHONIENNE OUGANDAISE REBECCA CHEPTEGEI, BRÛLÉE À PLUS DE 80 % PAR SON CONJOINT, EST DÉCÉDÉE CE JEUDI

15 - 16

RDC : LA TENTATIVE D'ÉVASION À LA PRISON DE MAKALA LIVRE UN PREMIER BILAN, AU MOINS 129 MORTS DÉPLORÉS SELON LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

17 - 18

SOMMAIRE

ÉCONOMIE

BURKINA FASO : CORIS BANK INTERNATIONAL PRÉSENTE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE RASSURANTS AU 1ER SEMESTRE 2024

19

FORUM SUR LA COOPÉRATION SINO-AFRICAINE : XI JINPING ANNONCE PLUS DE 50 MILLIARDS DE DOLLARS POUR L'AFRIQUE SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

20 - 21

Photo : RFI

 SÉNÉGAL

Politique



LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION FONT BARRAGE AU PROJET DE LOI SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION APRÈS ONZE HEURES DE DÉBAT, UN ÉCHEC POUR DIOMAYE FAYE

Le projet de loi sur la révision de la Constitution, introduit par le chef de l'État sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, auprès de l'Assemblée nationale, n'a finalement pas été adopté. Ce projet, qui visait la suppression de deux institutions, à savoir le Haut Conseil des collectivités territoriales (HCCT) et le Conseil économique, social et environnemental (CESE), a été rejeté par les députés ce lundi 2 août dans la soirée, après une séance plénière extraordinaire de onze heures.

Les députés de l'opposition, majoritaires à l'Assemblée nationale, ont, à l'instar de la Commission des lois, refusé la volonté de Bassirou Diomaye Faye de supprimer ces deux institutions jugées coûteuses et inutiles. Le président sénégalais voit ainsi l'une de ses promesses de campagne voler en éclats, ce qui constitue un sérieux revers pour son gouvernement.

La loi a été rejetée à l'issue d'un vote où le groupe

parlementaire Benno Bokk Yakaar, proche de Macky Sall, l'a emporté de justesse avec 83 voix contre, contre 80 voix favorables de la coalition Yewwi Askan Wi, qui soutient le gouvernement. Les débats ont été parfois houleux dans l'hémicycle, ainsi que dans les tribunes, au point où les gendarmes ont dû évacuer le public, composé de partisans du gouvernement qui perturbaient les discussions.

Amadou Ba, de la coalition Yewwi Askan Wi, proche du gouvernement, a exprimé ses regrets à l'issue des travaux : « La majorité Benno Bokk Yakaar n'a pas voulu, en réalité, sacrifier la clientèle politique installée dans ces institutions et a préféré faire du dilatoire, en nous ramenant à des questions qui n'ont rien à voir avec l'objet de cette session extraordinaire. »

Pour les députés de la coalition Yewwi Askan Wi, l'initiative du président Diomaye Faye est louable, car elle vise la « rationalisation des institutions ».

Ces deux institutions, selon eux, « sont inutiles » et leur suppression « permettrait d'économiser environ 75 milliards de francs CFA (environ 114 millions d'euros) sur cinq ans ».

À l'inverse, les députés Benno Bokk Yakaar qualifient la proposition de « populiste, inutile et dangereuse » contre des institutions qu'ils estiment avoir prouvé leur utilité. Ils refusent de « détruire l'héritage politique de Macky Sall », selon les propos d'une députée, expliquant leur refus de voter le texte.

Abdou Mbow, chef de file du groupe Benno Bokk Yakaar, estime que le projet de loi présenté n'était qu'une stratégie du gouvernement pour gagner du temps. Il entend par conséquent déposer une motion de censure dans les plus brefs délais. « Le Premier ministre du Sénégal, Ousmane Sonko, a montré qu'il n'est pas à la hauteur. Il refuse de faire sa déclaration de politique générale et prétend avoir un projet que l'on ne voit pas. Je pense qu'il n'est pas capable de diriger le pays. »

Interrogé, Ayib Daffé, chef du groupe parlementaire Yewwi Askani Wi, a réagi sereinement à la perspective d'une motion de censure : « Ils savent qu'ils jouent leur va-tout. Nous restons calmes. Ce que nous demandons, c'est que le peuple sénégalais souverain soit consulté par référendum ou lors d'élections législatives anticipées », a-t-il proposé.

Au Sénégal, la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République semble désormais envisageable après le rejet du projet de loi sur la révision de la Constitution.

Photo : RFI

**MALI** **BURKINA** **NIGER****Politique**

LES PAYS DE L'AES VEULENT CRÉER LEUR PROPRE PLATEFORME NUMÉRIQUE DE MÉDIAS

Des experts en communication du Mali, du Burkina Faso et du Niger se sont réunis les 23 et 24 août derniers autour du ministre malien de la Communication, Alhamdou Ag Ilyène, pour réfléchir à une stratégie de communication entre ces trois pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES). Durant ces deux jours de travaux, la création d'une nouvelle plateforme numérique comprenant une web TV a été évoquée par les experts.

L'objectif de cette initiative est de doter les pays de l'AES d'un groupe de médias puissants capable de « contrer les campagnes de désinformation orchestrées » contre les pays de l'AES, selon les experts. La mise en œuvre effective de ce projet pourrait débuter dès le 16 septembre 2024, d'après le communiqué final ayant sanctionné l'atelier.

Le communiqué indique que « des plateformes numériques certifiées, incluant les réseaux sociaux, seront créées pour renforcer la crédibilité de l'AES sur la scène internationale ». Une chronique dénommée AES Actualités est d'ailleurs déjà diffusée

dans les éditions des journaux télévisés nationaux des chaînes publiques des trois pays membres.

Cette volonté, formulée lors du sommet de Niamey en juillet dernier, émane des présidents de transition de l'AES, qui souhaitent transmettre « une information fiable aux populations ».

Le ministre de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration du Mali, Alhamdou Ag Ilyène, a mis en avant la nécessité de cette initiative. Dans un contexte de tensions sécuritaires et politiques exacerbées, il a souligné que seule une stratégie de communication cohérente et robuste peut garantir la résilience des populations locales tout en sensibilisant la communauté internationale à la situation complexe de la région.

L'atelier a également été l'occasion de consolider les liens entre les trois pays, en renforçant la coopération autour des objectifs communs définis dans la Charte du Liptako-Gourma, signée en sep-

tembre 2023. Cette charte, pilier fondateur de l'AES, exprime la volonté des chefs d'État de construire un espace de souveraineté africain apte à répondre aux besoins sécuritaires, politiques et économiques de leurs populations.

Dans cette optique, la web TV et les autres plateformes numériques certifiées deviendront des outils essentiels pour une diffusion instantanée et crédible des informations, soutenant ainsi la diplomatie publique de l'AES. En se dotant de ces moyens modernes, l'Alliance s'érige en acteur de poids sur la scène internationale, tout en assurant à ses populations un accès direct à une information fiable et authentique.

Photo : Jeune Afrique



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Politique



PROCÈS DE LA « TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT DU 19 MAI », LE TRIBUNAL MILITAIRE REQUIERT LA PEINE DE MORT CONTRE 50 PRÉVENUS

En République Démocratique du Congo (RDC), le procès dit de la « tentative de coup d'État du 19 mai » suit son cours. Ce mardi 27 août, le tribunal militaire de garnison de la Gombe, siégeant en audience foraine à la prison militaire de Ndolo, a requis la peine de mort contre 50 des 51 prévenus impliqués dans les événements violents du 19 mai 2023.

On se souvient que le 19 mai dernier, un groupe d'hommes armés avait assiégié la résidence de Vital Kamerhe, actuel président de l'Assemblée nationale, ainsi que le Palais de la Nation, qui abrite les bureaux du président Félix Tshisekedi.

Parmi les prévenus se trouvent, outre les Congolais, six étrangers, dont trois Américains nés aux États-Unis, un Britannique, un Canadien, ainsi qu'un Belge, tous d'origine congolaise.

Le nom de Jean-Jacques Wondo, un Belge chargé de la réforme de l'Agence nationale des renseignements (ANR), a été mentionné à plusieurs reprises

par le ministère public, qui l'accuse d'avoir été le stratège derrière l'opération menée par Christian Malanga, fournissant également des moyens de transport aux assaillants.

Jean-Jacques Wondo a énergiquement rejeté ces accusations, tout comme un rapport d'expert l'incriminant. Cependant, comme la quasi-totalité des autres prévenus, il risque également la peine de mort.

Interrogés par le tribunal, la plupart des prévenus ont indiqué qu'ils avaient agi sous la contrainte de Christian Malanga, considéré comme le chef de la bande. L'État congolais, partie civile dans cette affaire, pointe des influences étrangères derrière ces événements.

Les chefs d'accusation retenus contre les prévenus incluent, entre autres, le terrorisme, la détention illégale d'armes de guerre, la tentative d'assassinat, l'association de malfaiteurs, les meurtres et le financement du terrorisme. La peine de mort requise

par le ministère public a été jugée sévère par les avocats de la défense.

Par ailleurs, les avocats de l'État prévoient de présenter une liste des biens endommagés au Palais de la Nation et réclament 250 millions de dollars pour couvrir les frais de réparation. La famille de Kevin Tamba, un civil tué par les assaillants, demande 5 millions de dollars en compensation pour les préjudices subis. Sa veuve, Stephie Elonga, réclame quant à elle 20 millions de dollars pour elle-même, leur enfant et celui à naître.

Les avocats de la défense ont qualifié le réquisitoire du parquet de « lunaire, kafkaïen et loufoque », rapporte la presse locale. Ils ont promis de réfuter ces accusations lors de la prochaine audience, prévue pour ce vendredi.

Photo : AfricaneWS



BURKINA FASO

Politique



LE GOUVERNEMENT NATIONALISE DEUX MINES D'OR POUR RÉSOUTRE UN CONFLIT JURIDIQUE

Au Burkina Faso, l'État a nationalisé les mines d'or de Boungou et Wahgnion à la suite d'un conflit juridique entre les sociétés minières Endeavour Mining et Lilium Mining.

Le lundi 2 août dernier, des conventions ont été signées entre le ministre de l'Économie, Aboubakar Nacanabo, et les deux entreprises pour finaliser cet accord.

En juin 2023, Endeavour Mining avait vendu ses parts dans ces deux mines à Lilium Mining, dirigée par l'homme d'affaires burkinabè Simon Tiemtoré. Cependant, quelques mois plus tard, Endeavour accusait Lilium de ne pas respecter ses échéances de paiement et avait saisi la justice.

Pour régler ce différend, l'État burkinabè a racheté les mines, concluant trois accords avec Endeavour pour un montant d'environ 90 millions de dollars, incluant des paiements et des redevances sur 400 000 onces de production d'or.

Cette nationalisation vise à permettre au Burkina Faso de tirer davantage de bénéfices de ses ressources minières tout en poursuivant l'exploitation avec le personnel actuel des mines.

Photo : Jeune Afrique



 NIGER

Politique



ACCUSÉ DE HAUTE TRAHISON ET D'APOLOGIE DU TERRORISME, L'EX-PRÉSIDENT MOHAMED BAZOUN INTERROGÉ PENDANT 5 HEURES PAR DES GENDARMES

L'enquête préliminaire avant le jugement de Mohamed Bazoum, l'ex-président déchu du Niger, accusé par la junte de haute trahison et d'apologie du terrorisme, suit son cours. Ce mercredi 28 août, dans la matinée, il a été auditionné à son domicile par un groupe de trois gendarmes : un commandant, un capitaine et un adjudant.

Selon des sources sur place, Mohamed Bazoum a été entendu en présence de son avocat, le bâtonnier Moussa Coulibaly. Ces sources indiquent également que les gendarmes avaient tenté, la veille, de l'interroger en l'absence de son avocat, mais Mohamed Bazoum a exigé la présence de sa défense. Toujours selon des proches de sa famille, l'audition a duré près de cinq heures, et le président Bazoum s'est bien défendu face aux nombreuses questions des enquêteurs.

Il est important de rappeler que c'est le 24 juin dernier que la Cour d'État du Niger a décidé de le-

ver l'immunité de l'ex-président nigérien, au terme d'une audience à rebondissements. Mohamed Bazoum est depuis lors poursuivi pour haute trahison et apologie du terrorisme. Cela fait maintenant treize mois que lui et son épouse sont retenus dans leur résidence officielle à l'intérieur du camp de la garde présidentielle du général Tiani. Malgré les injonctions de la CEDEAO et de l'Union européenne, qui appellent à leur libération sans condition, la situation demeure inchangée.

Photo : Agence Afrique



SÉNÉGAL

Politique



DIOMAYE FAYE MET FIN AUX FONCTIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL ET DE LA PRÉSIDENTE DU HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le président Bassirou Diomaye Faye a mis fin ce mercredi aux fonctions du président du Conseil économique, social et environnemental et de la présidente du Haut Conseil des collectivités territoriales. Cette décision survient deux jours après le rejet par l'Assemblée nationale d'un projet de loi visant à supprimer ces deux institutions consultatives. La majorité parlementaire Benno Bokk Yaakaar (opposition) a voté contre le projet.

Cependant, le Président de la République a exercé son pouvoir discrétionnaire pour démettre les présidents de ces deux institutions, jugées budgétives et inutiles par le régime actuel.

Photo : Pulse Côte d'Ivoire



■ CÔTE D'IVOIRE

Société

SORY DIABATÉ : L'UN DES ARCHITECTES DU FOOTBALL IVOIRIEN S'EST ÉTEINT, JEUDI DERNIER, À L'ÂGE DE 62 ANS

Sory Diabaté, l'ancien président de la Ligue professionnelle de la Fédération ivoirienne de football (FIF), est décédé. La douloureuse nouvelle est tombée ce jeudi 5 septembre, tôt dans la journée, et a été confirmée par l'entourage du défunt.

Selon un confrère du service des sports que nous avons contacté, l'ex-candidat à la présidence de la FIF et vice-président de l'instance dirigeante du football ivoirien sous feu Sidi Diallo, a été victime d'une crise soudaine et a succombé. En attendant de revenir plus en détail sur cette triste nouvelle, nous présentons nos sincères condoléances à la famille endeuillée, à l'ex-président de la FIF, Jacques Bernard Anouma, avec qui le défunt a longtemps collaboré, au monde sportif, ainsi qu'à toute la famille du football ivoirien.

Un grand nom du football ivoirien s'en va, quelques jours seulement après le décès de Souleyman Bamba en Turquie. Sory Diabaté a quitté... le terrain. Définitivement.

Photo : AL 24 News



NIGÉRIA

Société

DES INONDATIONS DANS LE NORD FONT PLUS DE 170 MORTS ET 200 000 DÉPLACÉS, LES AUTORITÉS CRAIGNENT UNE AGGRAVATION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Au Nigéria, notamment dans le nord, des inondations ont fait plus de 179 morts après plusieurs semaines de pluies intenses. De nombreuses régions du pays, depuis le début de la saison des pluies en juin dernier, ont été ravagées par ces inondations, qui ont également fait plus de 2 000 blessés et forcé environ 200 000 personnes à fuir, d'après les chiffres publiés par l'Agence nationale de gestion des urgences (NEMA).

Le nord du pays a été particulièrement touché par les inondations, mais les régions centrales et méridionales pourraient être davantage concernées dans les jours à venir, à mesure que les pluies s'intensifient, ce qui pourrait aggraver l'insécurité alimentaire, selon les autorités. En effet, au moins 107 600 hectares de terres agricoles ont également été endommagés par les violentes pluies.

« Les eaux provenant du nord s'écoulent vers le sud, ce qui va empirer la situation dans les parties centrales et méridionales du pays », a déclaré le porte-parole de la NEMA à l'AFP. Les communautés situées sur les rives des fleuves Niger et Bénoué, les principaux du pays, sont les plus menacées. Certaines parties du pays, qui n'étaient pas connues pour être sujettes aux inondations, ont été touchées.

Les inondations, généralement provoquées par des pluies abondantes et de mauvaises infrastructures, causent chaque année de nombreuses destructions. En 2022, plus de 500 personnes sont mortes et 1,4 million ont été déplacées lors des pires inondations que le pays ait connues depuis dix ans. Selon un communiqué du président Bola Ahmed Tinubu, publié mercredi sur le réseau social X, les autorités vont dorénavant émettre des alertes « pour atténuer l'impact des catastrophes environnementales » au Nigéria. Selon la NEMA, les autorités doivent agirurgemment pour éviter le pire. « Nous n'avons plus de temps à perdre pour que les gens ne soient pas pris au dépourvu », a expliqué l'Agence à l'AFP.

Photo : Les 4 VERITES

 KENYASociété 

LA MARATHONIENNE OUGANDAISE REBECCA CHEPTEGEI, BRÛLÉE À PLUS DE 80 % PAR SON CONJOINT, EST DÉCÉDÉE CE JEUDI

La marathonienne ougandaise Rebecca Cheptegei, qui a participé en août aux Jeux olympiques de Paris, est décédée ce jeudi 5 septembre 2024, après avoir été brûlée à plus de 80 % par son compagnon, qui a tenté de l'immoler le dimanche 1er septembre 2024, dans l'ouest du Kenya.

Le compagnon kényan de l'athlète de 33 ans, identifié comme Dickson Ndiema Marangach, s'est introduit dimanche après-midi dans la maison de l'athlète à Endebess, une localité de Trans-Nzoia, alors qu'elle se trouvait à l'église avec ses enfants. À leur retour, il a « déversé de l'essence sur Rebecca avant de mettre le feu », selon le rapport de la police, qui ajoute que l'homme a également été brûlé. Aucune information n'a été donnée sur l'état des enfants, ni sur le motif de l'attaque.

Internée en soins intensifs dans un état critique après avoir été brûlée à plus de 80 %, Rebecca Cheptegei a succombé à ses blessures. « Nous avons appris le triste décès de notre athlète olym-

pique Rebecca Cheptegei à la suite d'une violente agression de son petit ami. Que son âme repose en paix, et nous condamnons fermement la violence contre les femmes », a déclaré Donald Rukare dans un message sur X. « Il s'agit d'un acte lâche et insensé qui a conduit à la perte d'une grande athlète. Son héritage perdurera », a-t-il ajouté.

Rebecca Cheptegei s'était installée à Endebess, localité située à 25 kilomètres de la frontière ougandaise, où elle s'entraînait, après y avoir acheté un terrain et fait construire une maison, selon des médias kényans. Elle et Dickson Ndiema Marangach formaient « un couple en proie à des disputes familiales constantes. Un jerrican de 5 litres, un sac et un bonnet noir appartenant à Dickson, ainsi qu'un téléphone portable brûlé qui appartenait à Rebecca, ont été retrouvés sur les lieux du drame », indique le rapport de police.

Ces dernières années, plusieurs drames ont endeuillé le monde de l'athlétisme au Kenya. En avril

2022, le corps de l'athlète bahreïnie d'origine kényane, Damaris Mutua, avait été retrouvé à Iten, célèbre lieu d'entraînement pour les courses de fond sur les plateaux de la vallée du Rift. Son compagnon est soupçonné de l'avoir tuée.

En octobre 2021, la prometteuse athlète de 25 ans Agnes Tirop, double médaillée de bronze mondiale sur 10 000 m (2017, 2019) et 4e aux JO de Tokyo sur 5 000 m, avait été retrouvée poignardée à mort à son domicile d'Iten. Son mari, Emmanuel Ibrahim Rotich, est poursuivi pour meurtre. Il nie les accusations et son procès est en cours.

Selon une étude de l'agence kényane de la statistique (KNBS) publiée en janvier 2023, 34 % des femmes vivant au Kenya ont subi des violences physiques depuis leurs 15 ans. Les femmes mariées « sont beaucoup plus susceptibles d'avoir subi des violences », estimait cette étude, soulignant que 41 % des femmes mariées ont signalé de tels faits contre 20 % des femmes célibataires.

Photo : France 24



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Société



LA TENTATIVE D'ÉVASION À LA PRISON DE MAKALA LIVRE UN PREMIER BILAN, AU MOINS 129 MORTS DÉPLORÉS SELON LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Dans la nuit du dimanche 1er au lundi 2 septembre dernier, une tentative d'évasion s'est produite à la prison centrale de Makala à Kinshasa. Cette mutinerie des détenus a donné lieu à de nombreux coups de feu. Quelques heures après l'événement, un premier bilan a été établi par les autorités congolaises, et il donne froid dans le dos.

Selon le ministre de l'Intérieur, Jacquemain Shabani, au moins 129 personnes sont mortes, dont 24 par balles après sommation. Un premier bilan assez impressionnant qui suscite de nombreuses interrogations sur l'usage fait par l'armée et la police de leurs armes à feu, surtout que les autorités, aux premières heures de la mutinerie, avaient rassuré l'opinion en indiquant que la tentative d'évasion avait été maîtrisée par les forces de l'ordre et de sécurité.

Concernant toujours ce bilan, le ministre de l'Intérieur, Jacquemain Shabani, a précisé que ce chiffre est encore provisoire. Quant aux autres détenus, à l'en croire, ils seraient décédés par étouffement. Il

faut également noter, dans ce bilan tragique, le viol de plusieurs femmes détenues et 59 blessés répertoriés.

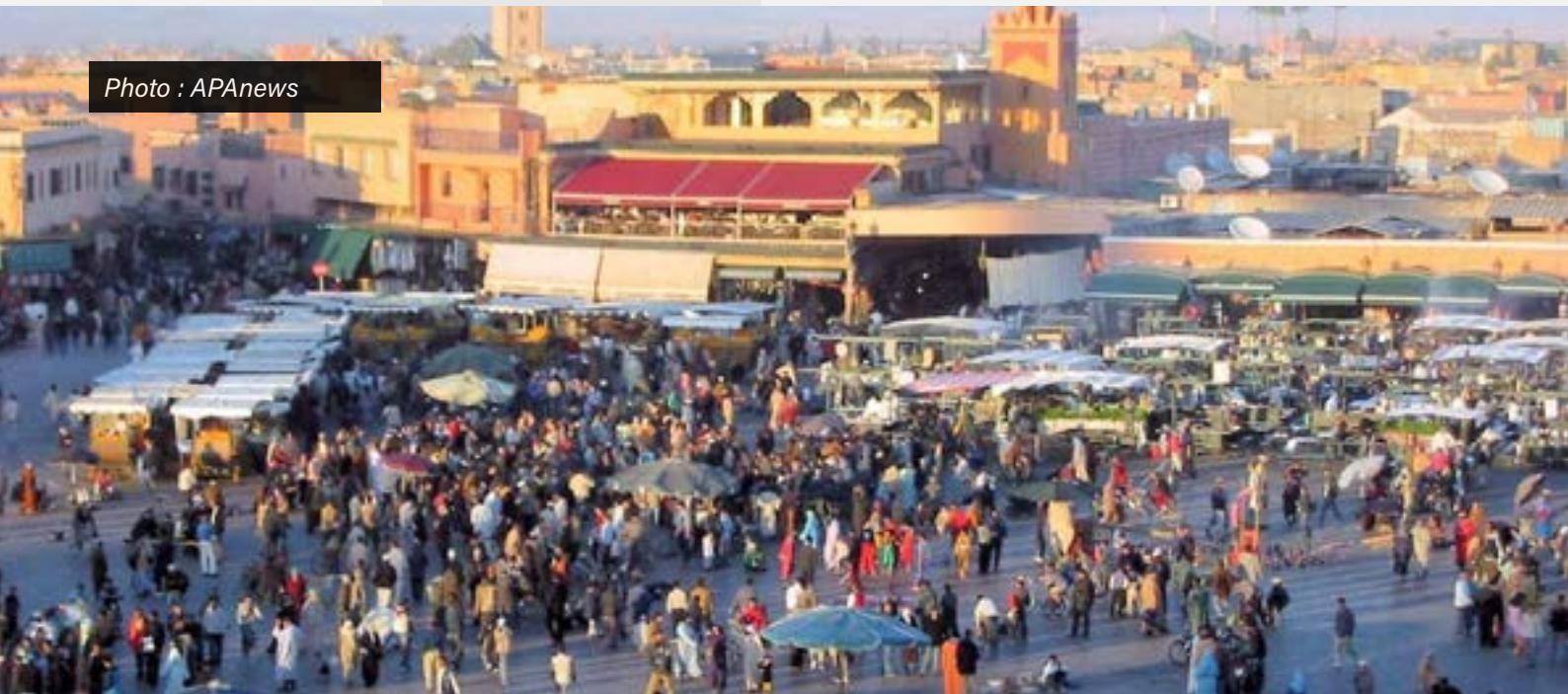
Au niveau matériel, les dégâts sont tout aussi importants. D'après les déclarations du ministre de l'Intérieur, le bâtiment administratif a été réduit en cendres, de même que ceux du greffe, de l'infirmerie et le dépôt de vivres.

Les enquêtes ouvertes à la suite de ces incidents se poursuivent, a indiqué le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur, soulignant la nécessité de rigueur et d'indépendance dans ces investigations, un point également soutenu par la société civile.

Dans le camp de l'opposition, c'est un sentiment d'indignation mêlé de colère qui se dégage des réactions. Pour Martin Fayulu, ce qui s'est passé n'est rien d'autre qu'un « assassinat brutal des prisonniers » de la prison de Makala. Il exige de ce fait que toute la lumière soit faite sur ces événements et que les responsables soient traduits en justice.

Même son de cloche pour Moïse Katumbi, qui a déclaré à travers son directeur de cabinet que « rien ne peut justifier ce nouveau massacre, quelle que soit la cause du drame ».

Photo : APNews

 MAROC

Économie



LE TOURISME FRANCHIT UN NOUVEAU RECORD AVEC 10 MILLIONS DE VISITEURS

Le Maroc a accueilli 10 millions de touristes jusqu'en juillet de cette année, établissant un nouveau record, alors que le pays espère dépasser les arrivées de l'année dernière, a déclaré le ministère des Finances.

Les arrivées au cours des sept premiers mois ont augmenté de 15 % par rapport à la même période l'année dernière, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF), relevant du ministère marocain de l'Économie et des Finances.

Au cours du seul mois de juillet, 2,6 millions de personnes ont visité le Maroc, soit une augmentation de 20 % par rapport au même mois de l'année dernière, a précisé le ministère.

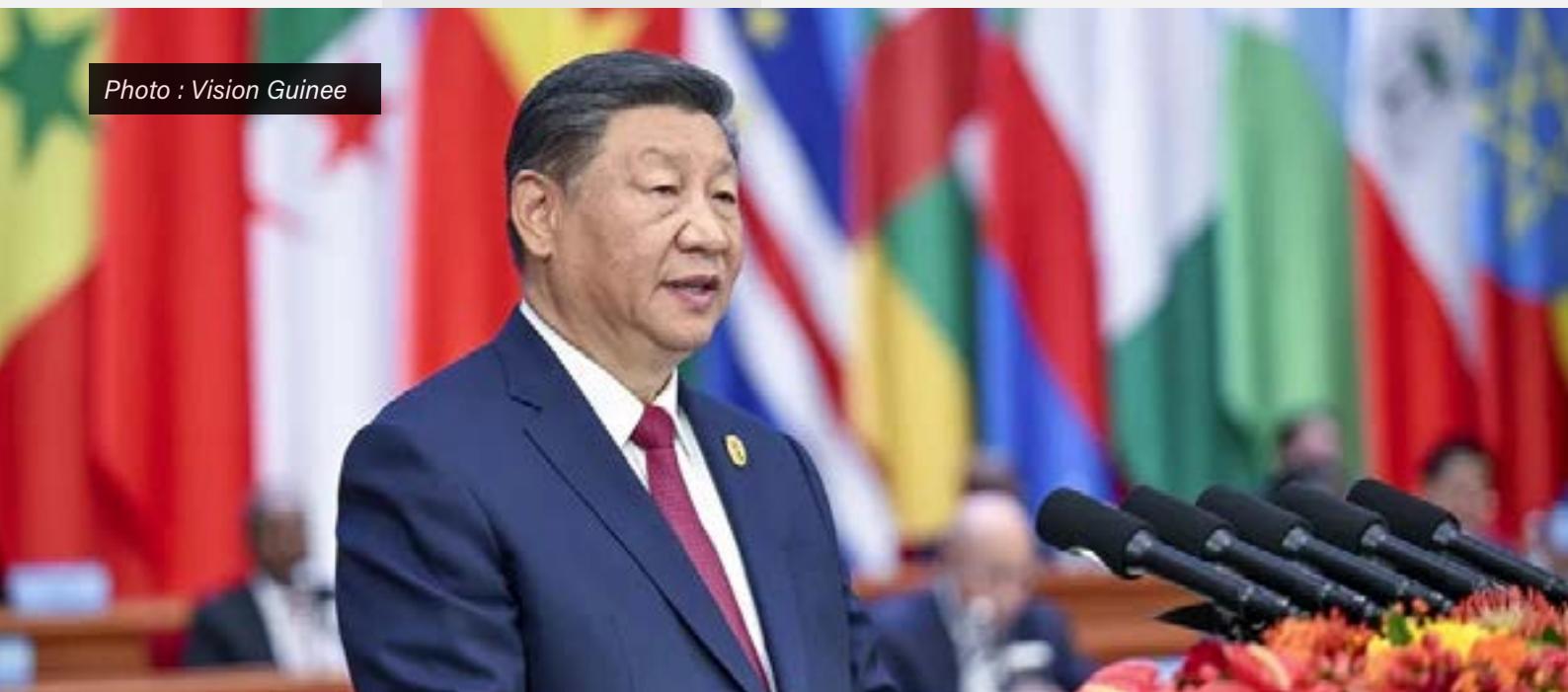
« L'augmentation des arrivées augure d'une saison estivale exceptionnelle et ajoute à l'optimisme des opérateurs touristiques », avait indiqué le ministère du Tourisme dans un communiqué en juin.

Cette nouvelle survient alors que des compagnies aériennes low-cost européennes telles que Rya-

nair et Wizzair ouvrent de nouvelles lignes reliant les centres touristiques du Maroc à des villes européennes.

Le Maroc ambitionne d'augmenter le nombre d'arrivées touristiques à 26 millions d'ici 2030, date à laquelle le pays co-organisera la Coupe du monde avec l'Espagne et le Portugal.

Photo : Vision Guinée



 CHINE

Économie 

FORUM SUR LA COOPÉRATION SINO-AFRICAINE : XI JINPING ANNONCE PLUS DE 50 MILLIARDS DE DOLLARS POUR L'AFRIQUE SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Le 9ème Forum sur la coopération sino-africaine s'est officiellement ouvert ce jeudi 5 septembre 2024 à Pékin. À l'ouverture de ce Forum, le président chinois Xi Jinping a fait des annonces majeures pour le continent africain.

Il a promis, entre autres, un partenariat renforcé avec les pays africains. Dans son discours d'ouverture, le président Xi Jinping a dévoilé les grandes lignes de ce projet ambitieux : « La Chine ouvrira plus largement son marché. Nous avons décidé d'accorder aux pays les moins avancés, ayant des relations diplomatiques avec la Chine, dont 33 pays d'Afrique, une exemption de droits de douane pour toutes les catégories de produits commerciaux », a-t-il déclaré.

Des milliards de dollars pour le continent

Cette collaboration inclut également un volet sécuritaire : « La Chine mettra en œuvre une stratégie de coopération dans le cadre de l'Initiative de sé-

curité globale. Celle-ci sera déployée sur le continent. Nous accorderons à l'Afrique des subventions d'un montant de plus de 14 milliards de dollars au titre de l'assistance militaire. Nous assurerons la formation de 6 000 militaires et de 1 000 policiers et forces de l'ordre africains, et nous inviterons 500 jeunes militaires africains à visiter la Chine. »

Ces annonces confirment la volonté de la Chine de maintenir sa position de premier partenaire commercial du continent.

Dans son discours, le président Xi Jinping a également promis une aide financière de 50 milliards de dollars pour le continent africain sur les trois prochaines années. Le Forum de coopération sino-africaine se poursuit jusqu'au 6 septembre, et d'autres décisions majeures devraient être annoncées tout au long de l'événement.

Au total, 25 dirigeants de pays africains ont confirmé leur présence à ce Forum, selon un décompte

de l'AFP. Il s'agit du plus grand rendez-vous diplomatique organisé à Pékin depuis la pandémie de Covid-19.



Hamaniè

Contactez-nous

emmanuel.mian@mianmedia.com

(+33) 7 55 89 00 81

(+225) 07 08 734 964

Suivez nous sur :



Visitez le site internet
www.mianmedia.com